

MAIRIE DE DAMOUSIES
COMPTE RENDU DE LA 21^{ème} REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU
25 mars 2022

Le 25 mars 2022 à 20 heures 10, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence d'Alain Wittemberg, Maire.

Présents : Alain Wittemberg, Léandre Sculier, Badih Melek, Marie-Claude Crévits, Amanda Garcia, Reinold Masure, Delphine Petit, Charles Waymel .

Excusés : Damien Demeure. Avec procuration : Philippe Huftier, Claudine Denoyelle

La séance est ouverte à 20 heures 10.

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint et indique que le conseil municipal peut délibérer.

Secrétaire de séance : Amanda Garcia

Alain Wittemberg annonce qu'il vient d'apprendre que les subventions DSII et DETR d'un montant de 42 500€ pour l'isolation et le remplacement de la chaudière de la mairie et de l'annexe n'ont pas été accordées par l'Etat et le département. De ce fait, le projet de remise en état du logement au-dessus de la mairie doit être réfléchi à nouveau ainsi que les autres projets en vue et que tout le budget prévisionnel peut être affecté.

Reinold Masure fait remarquer que depuis 2 ans la commune a utilisé plus que le budget prévisionnel pour divers travaux dans la commune. Ces travaux (lampadaires extérieurs, changement des ampoules en led, rénovation de la salle des fêtes...) étaient nécessaires à la commune. Une partie de la TVA des travaux doit être reversée à la commune en N+1.

1/BILAN 2021 / BUDGET 2022

✓ **Approbation du compte de gestion 2021, du compte administratif 2021 et affectation des résultats 2021**

Compte de gestion 2021 :

Recettes de fonctionnement : 136 294 €

Dépenses de fonctionnement : 85 492 €

Recettes d'investissement : 42 206 €

Dépenses d'investissement : 93 523 €

Compte tenu des reports de fin 2020 s'élevant à 167 534 €

Le résultat s'élève fin 2021 à 167 018 €

Vote approuvé 10/10

✓ **Vote du taux des taxes communales 2022**

Le taux des taxes reste identique aux années précédentes, à savoir 12.62% pour le bâti et 46,66% pour le non bâti.

La revalorisation des bases décidée par le gouvernement est cette année conséquente :3,4%car l'inflation est forte. L'incidence sur la feuille de taxe foncière 2022 sera significative alors que votre commune n'a pas changé ses taux.

Vote approuvé 10/10

✓ **Budget primitif 2022**

La commission des finances propose :

Recettes de fonctionnement : 111 320 €

Dépenses de fonctionnement : 98 300 €

Virement à la section d'investissement : 81 087 €

Recettes d'investissement : 15 504 €

Virement de la section fonctionnement : 81 087 €

Dépenses d'investissement : 96 591 €

Y compris le remboursement de l'emprunt et les dépenses imprévues

Vote approuvé 10/10

✓ **Travaux prévisionnels 2022**

Signalétique CD27 2 574 €

Plancher accès Clocher église 1 572€

Travaux appartement étage mairie 4 000€

Compte tampon (imprévus) 6 000 €

Nous avons prévu :

Travaux d'isolation de la mairie et de l'annexe 27 700 €

Changement de chaudière et une extension du réseau chauffage dans l'annexe 40 272 €

Une actualisation provisoire de ces devis établis 1 an plus tôt pour 10 100€

Malheureusement comme indiqué en entrée de séance nous n'obtiendrons pas cette année les subventions sollicitées. Nous nous donnons un temps de réflexion par rapport aux investissements futurs.

2/Avancement travaux de l'appartement du 1^{er} étage de la mairie

Léandre Sculier a fait faire un nouveau devis chez Leroy Merlin pour une cuisine posée. Il est convenu que les travaux de rénovation doivent avoir lieu même si la chaudière n'est pas changée pour l'instant ; et l'appartement doit être mis en location rapidement.

3/Programme de la ducasse du 18 et 19 juin 2022

La commission animation a pour l'instant décidé qu'il y aurait une brocante et un concours de pétanque.

L'association de la chasse s'occupera comme à l'accoutumée du repas du samedi soir, de la buvette du dimanche ainsi que du repas du dimanche midi.

Le CM s'interroge sur la venue d'un orchestre le dimanche midi vu le peu de spectateurs qui viennent y assister en général (prestation d'environ 300€).

4/Tour de garde pour les élections présidentielles du 10 et 24 avril 2022

Les élections présidentielles se dérouleront dans une salle de l'annexe de la mairie, de 8h à 19 h, l'ensemble du CM est mobilisé pour que chaque créneau ait au moins 2 assesseurs.

5/ Questions diverses

- La commission marché s'est réunie et Claudine Denoyelle a contacté les producteurs présents l'an dernier. Au vu du très faible nombre de clients lors des précédents marchés, les producteurs sauf le marchand de fromage de chèvre ne souhaitent plus revenir, 2 membres de la commission sur 5 votent aussi contre la reprise du marché. Le marché ne reprendra donc pas.
- Un amendement pour l'installation des 2 stops sur le CD 27 afin de faire réduire la vitesse des véhicules et sécuriser les passages piétons est voté afin que l'entreprise puisse enfin installer les stops. Vote : Pour 10 / Contre 0

La séance est levée à 22h50.

Le rallye Charlemagne est de retour !

Il passera à Damousies le dimanche 2 octobre.

Vous pouvez passer commande du programme en mairie.

Il vous en coûtera 2,50€ au lieu de 5 €